

## Conseil National des Universités - section 6 (Sciences de gestion et du management)

### Campagne 2022 : Avis sur le dossier de candidature à un avancement de grade après examen du dossier et délibération

NUMEN : 24S9905434JBF

Nom et prénom du candidat : MEIER OLIVIER

Au titre d'un avancement au grade de PR EX1

Pour la section 6 , le rapport nombre de promotions nationales / nombre de promouvables s'établit respectivement comme suit :

PR EX1 : 9/154

#### 1 - Rappel des critères de promotion de la section 6

Les critères de promotion retenus par la section sont fondés sur l'exigence de travaux de recherche de qualité sous réserve d'une implication significative dans les responsabilités collectives et l'activité pédagogique. Le niveau requis pour chacun des trois critères est modulé en fonction du grade d'accès.

L'équilibre général entre les trois volets d'activité sur l'ensemble de la carrière est pris en considération dans l'examen du dossier. La section est également attentive à l'évolution du dossier depuis l'entrée dans le corps ou la dernière promotion.

#### 2- Promotion au titre du contingent national

Le candidat satisfait à toutes ces exigences et a été retenu pour une **promotion nationale** par le CNU

#### 3- Avis sur le dossier

1- Le candidat **satisfait à toutes ces exigences mais n'a pu être retenu pour un avancement au titre du contingent national** :

a- en raison du nombre limité de promotions à la disposition du CNU

b- autres

2- Le candidat présente un **dossier qui correspond globalement aux exigences** requises, notamment par son implication dans le(s) volet(s) d'activité :

- scientifique

- responsabilités collectives

- pédagogique

3- Le candidat présente un **dossier qui doit être consolidé en vue d'une nouvelle demande de promotion**

#### 4- Observations particulières :

A Lyon....., le...10 mai 2022.....

La présidente de la section 6

Aude Deville